

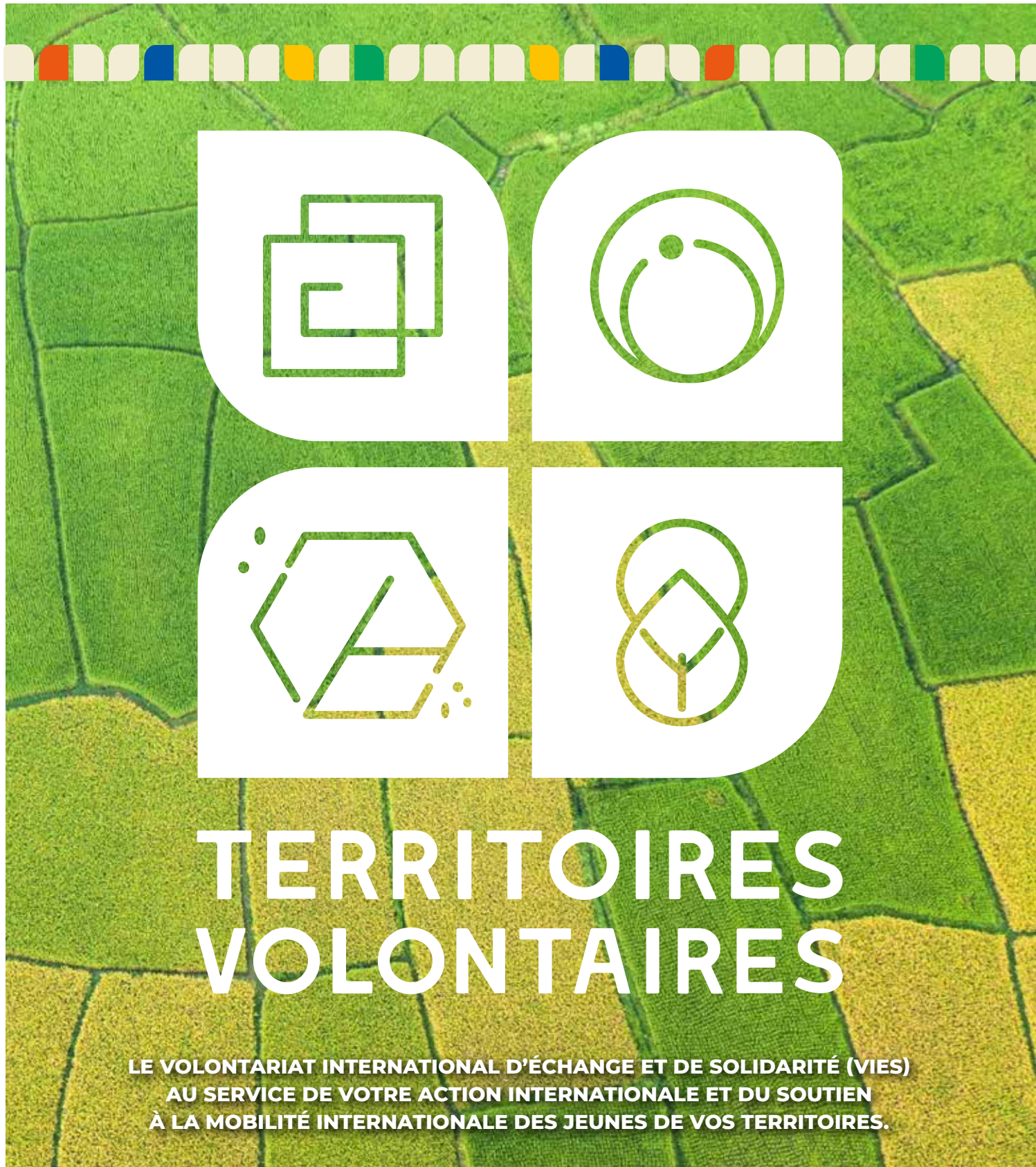


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



France
Volontaires



TERRITOIRES VOLONTAIRES

**LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL D'ÉCHANGE ET DE SOLIDARITÉ (VIES)
AU SERVICE DE VOTRE ACTION INTERNATIONALE ET DU SOUTIEN
À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES DE VOS TERRITOIRES.**



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SERVICE
CIVIQUE

*Une mission pour s'attacher
au service de tous*

-
- Vous souhaitez **renforcer votre partenariat** de coopération décentralisée ?
 - **Permettre aux jeunes** de votre territoire de s'engager dans une action solidaire à l'international ?
 - **Accueillir des volontaires internationaux** pour ouvrir votre territoire au monde ?
 - Vous avez une expertise en matière de coopération décentralisée et souhaitez **accélérer la montée en charge du volontariat** sur votre territoire ?
 - Vous ne disposez **pas encore de partenariat** de coopération décentralisée ?

Le programme Territoires Volontaires est la solution pour...

- 01** Vous faciliter l'accès au volontariat dans le cadre de statuts reconnus et soutenus par l'État ;
- 02** Vous permettre d'engager ou de renforcer votre coopération en matière de jeunesse et d'engagement citoyen ;
- 03** Nouer de nouveaux partenariats en France et à l'international.

Territoires Volontaires c'est...

2 dispositifs de volontariat soutenus par l'État :
- le Service civique à l'international
- le Volontariat de solidarité internationale (VSI)

250 volontaires à l'envoi et à l'accueil en 3 ans

50 collectivités impliquées dont 50% s'engagent pour la 1^{ère} fois

LE SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL

- Durée moyenne : de 6 à 12 mois
- Une mission d'intérêt général auprès d'une association ou d'un organisme public
- Pas de qualification exigée
- Structure référente : Agence du service civique
- Accompagnement avant, pendant, après la mission
- Indemnité mensuelle et couverture sociale et santé

LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- 12 à 24 mois
- Compétences demandées
- Privilégie la dimension solidarité internationale et l'expérience professionnelle
- Formation au départ obligatoire
- Indemnités mensuelles et couverture sociale et médicale
- 29 associations agréées par l'État



DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES LAURÉATES TÉMOIGNENT

■ CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME

« S'APPUYER SUR LES PARTENAIRES »

« Nous avons pu réaliser l'opportunité d'appui logistique que représente le programme Territoires Volontaires, compte tenu de nos ressources limitées ainsi que de notre faible expérience. C'est la plus-value du programme : mettre en lien des personnes qui ne l'étaient pas.

Le facteur de réussite, c'est également de s'appuyer sur les partenaires existants, ce qui permet de renforcer les actions et de ne pas construire les missions de manière isolée. »

Catherine PERPELYTSYA, chargée de mission à la Cellule coopération internationale

■ RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

« PARTAGER L'EXPERIENCE »

« L'avantage premier des programmes est leur appui financier.

Il nous a aussi paru intéressant de pouvoir partager notre expérience auprès de collectivités novices mais aussi d'imaginer agir ensemble. Les projets de volontariat doivent s'appuyer sur des partenaires solides. »

Alexandra NAUD, cheffe du service International et Delphine LANGLADE, chargée de mission Coopération Internationale

■ VILLE DE VINCENNES

« UN CONTEXTE SÉCURISANT »

« Intégrer le programme Territoires Volontaires c'est également bénéficier de l'appui d'un opérateur afin d'envoyer les volontaires dans le contexte le plus sécurisant possible. »

Brigitte GAUVAIN, adjointe au Maire en charge des Relations internationales

■ VILLE DE CHERBOURG

« IMPLIQUER LES JEUNES »

« Le volontariat permet d'avoir un correspondant direct et indépendant sur place, sur le territoire de coopération. Impliquer les jeunes dans la coopération c'est essentiel. »

Estelle TOLLEMER, chargée du Développement international

QUELQUES PROJETS SOUTENUS PAR TERRITOIRES VOLONTAIRES

Région Guadeloupe : répondre aux défis de l'internationalisation des territoires

Avec la mobilisation de douze volontaires, la Région Guadeloupe se fixe un double objectif : renforcer l'intégration dans son environnement régional (Grande Caraïbe) et mettre en avant la mobilité des jeunes guadeloupéens à l'international, en soutenant des projets de coopération culturelle et éducative au Bénin, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Ville de Firminy : développer les projets conjoints entre deux villes partenaires

Firminy œuvre à développer sa politique sociale et en particulier les questions d'éducation et d'insertion socio-professionnelle à travers sa coopération avec la Ville de Matam au Sénégal. Un VSI accompagnera sur le terrain la mise en place de structures sociales d'accueil enfance à Matam. Projet accompagné par le Service de coopération pour le développement (SCD).

Conseil départemental de la Réunion : favoriser l'interculturalité et l'éducation des jeunes

Le Département poursuit son engagement en faveur du développement socio-culturel des territoires partenaires, avec une dizaine de missions en service civique international auprès de lycées malgaches et mauriciens, des ONG et des fédérations sportives. Le territoire accueille également des volontaires malgaches en réciprocité pour soutenir des projets dans l'environnement auprès d'associations réunionnaises.

Ville de Valbonne : développer la réciprocité

La ville de Valbonne accueille au sein de son « Conseil municipal des jeunes » un jeune togolais en service civique pour soutenir l'animation d'ateliers sur la sensibilisation aux enjeux environnementaux et à la solidarité internationale en périscolaire/extrascolaire. Projet accompagné par Eurasianet.

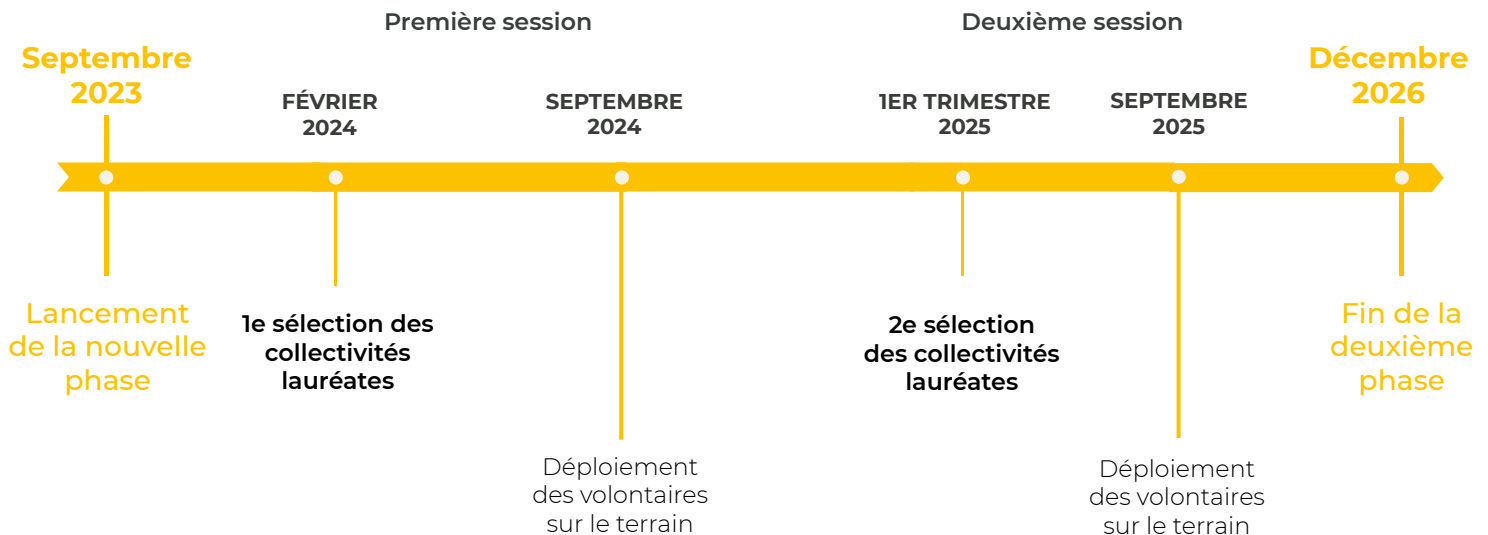
Ce que propose le programme

- Un **réseau d'opérateurs expérimentés** pour vous accompagner dans toutes les étapes du projet
- Un **soutien financier renforcé** de la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Un **cadre collectif d'apprentissage** et de renforcement de capacités des collectivités territoriales engagées ou souhaitant s'engager pour le volontariat à l'international

Bilan de la première phase du programme

- 60** collectivités retenues
- 300** missions proposées
- 20** opérateurs agréés répartis sur toute la France

Calendrier



Comment candidater au prochain Appel à manifestation d'intérêt ?

Je peux d'ores et déjà répondre à l'Appel à manifestation d'intérêt sans que cette démarche représente un engagement ferme de ma collectivité supposant une délibération. Celle-ci pourra intervenir dans un second temps.

CANDIDATER

Consulter notre site : france-volontaires.org
Nous écrire : PROJET.TEVO@france-volontaires.org
Contacter les antennes de France Volontaires en régions

Les partenaires institutionnels et les porteurs du projet Territoires Volontaires

